

Comité technique spécial d'administration centrale (23 mars 2016)

L'ordre du jour de ce CT-AC était le suivant :

- retour à l'emploi en administration centrale des agents en CLM ou CLD ;
- projet immobilier de l'administration centrale ;
- point sur les effectifs en administration centrale ;
- point sur le bilan des entretiens professionnels ;
- point sur les CET.

N'hésitez pas à contacter les représentants CFDT pour toute question complémentaire.

[CR_CFDT_CTAC_23_MARS_2016_cle0161f3](#)